



**NOUS SOMMES LES CRIS DE CELLES  
QUI N'ONT PLUS DE VOIX**

FÉDÉRATION NATIONALE DES  
VICTIMES DE FÉMINICIDES

[www.fnvf.org](http://www.fnvf.org)



# NOUS NE VOULONS PLUS COMPTER NOS MORTES

- ✓ Parce que nous sommes les victimes collatérales du meurtre de nos proches. Notre légitimité dans la lutte contre le fléau des violences conjugales est acquise.
- ✓ Notre retour d'expérience est essentiel pour comprendre le mécanisme du féminicide. Nous avons été témoin de la descente aux enfers de notre sœur, mère ou fille ainsi que des difficultés auxquelles elle ont été confrontées tant auprès de l'auteur des faits que des institutions gouvernementales ( Emprise, Isolement, mauvaise prise en charge, plainte classée sans suite etc...)
- ✓ Des lors les familles de féminicides ont un rôle majeur à jouer dans l'amélioration et l'innovation de mesures permettant de limiter le nombre de femmes tuées par leur compagnon ou ex. Leurs revendications associées à des propositions concrètes apportent au débat législatif une avancée indéniable.
- ✓ Notre témoignage auprès d'un large public a une visée préventive et éducative pour sensibiliser le plus grand nombre aux violences faites aux femmes ainsi qu'aux difficultés générées pour les victimes et leurs familles.



# LE POINT SUR LA FNVF

**Naissance de la FNVF 2 octobre 2020.**

## Objectif

Elle s'inscrit dans un débat politique pour l'amélioration des droits des familles de victimes de féminicides en France.

Elle a été créée par un collectif de victimes de féminicides souhaitant se rassembler dans leur pluralité en participant à la mise en œuvre d'un véritable accompagnement des familles. Elle a deux pôles d'action : la prévention des violences conjugales et le soutien des familles de féminicides.

## Bilan après 6 mois d'existence

- ✓ 3 réseaux sociaux
- ✓ 800 membres dont 76 familles de féminicides
- ✓ 1080 heures d'écoute téléphonique
- ✓ 1 site internet
- ✓ 8 coordinateurs départementaux
- ✓ 1 officier de la Gendarmerie Nationale
- ✓ 1 enquêteur de la Police nationale
- ✓ 1 Juriste
- ✓ 2 avocats pénalistes
- ✓ 5 articles + 1 émission
- ✓ Organisation de conférences de sensibilisation à la parole des victimes
- ✓ Groupes de travail en collaboration avec les institutions gouvernementales, régionales, départementales



## ACTIONS GOUVERNEMENTALES

Participation aux groupes de travail du **Ministère de la Justice** organisés par Mme Isabelle ROME Haute fonctionnaire chargée de la mise en place des mesures du Grenelle.

Mme Véronique LANNEAU **Conseillère auprès du garde des sceaux référente sur les Violences conjugales**. 6 mai et 3 Juin 2021.  
Prochaine session fin juin.

Rencontre avec Madame CALANDRA **Déléguée interministérielle DIAV** et sa conseillère Mme Elen VUIDARD le 17 juin 2021



# ACTIONS DEPARTEMENTALES

Entretien avec Mme Ahez LE MEUR **Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) – Bretagne Mars 2021**

Rencontre avec MME Maud LE GOFF **Députée départementale à l'égalité Femmes Hommes du Finistère Janvier 2021**

Rencontre avec Mr Pierre OGOR **Maire de la ville de GUILERS** pour la création et mise en œuvre d'une maison d'aide aux victimes de violences conjugales. Mai et juin 2021

Entretien avec la **Conseillère départementale du Finistère** Mme Véronique BOURBIGOT Mai et juin 2021

Intervention et présentation de la FNVF au CCAS de la ville de GUILERS le 16 juin 2021  
Rencontre avec le 1<sup>er</sup> Adjoint de la ville de PLOUZANE Mai 2021

Réunion avec la **1<sup>ère</sup> adjointe à la Mairie de Brest** Mme COZ ELLOUET. La mairie associe La FNVF à la création et mise en œuvre d'une maison à guichet unique dédiée aux victimes avec hébergement d'urgence. Mars 2021

Entretien avec Mr Didier LE GAC **Député du Finistère** le 18 juin

Entretien et organisation avec le vice président du **conseil départemental de l'Oise** d'une conférence de sensibilisation sur Le mécanisme de l'emprise Décembre 2020

Visite de **l'USAP de l'hôpital Robert BALLANGER** à Aulnay sous Bois précurseur dans la prise charge et l'accompagnement des familles de féminicides 18 juin



## ACTIONS AUPRES DES ASSOCIATIONS

Rencontre avec le CA de **SOLIDARITES FEMMES** Avril 2021

Participation à la **MARCHE BLANCHE** en hommage à Claire organisée par COLLAGES AMIENS mai 2021

Participation aux **FOULEES DU SOURIRE** à WITTISHEM 22 mai 2021

Participation à la **Manifestation pour les droits des femmes à BREST** novembre 2020

Participation à la **11<sup>ème</sup> journée de prise en charge des violences intra-familiales** à VILLEPINTE le 17 novembre 2021

Visite de la **Maison Françoise GIROUD** à la SEYNE SUR MER octobre 2021



## NOS PROJETS D'AIDE AUX VICTIMES

- ✓ Création de centres d'aide & d'accueil aux victimes dans chaque département Français.
- ✓ Ces structures seront créées via les communes et les conseils départementaux. L'objectif étant de réunir l'ensemble des acteurs sur un site unique afin de faciliter les démarches des victimes.
- ✓ La situation de ces pôles sera privilégiée en centre ville et pourra être en lien avec les tribunaux judiciaires et forces de l'ordre.
- ✓ Une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, associations de victimes, psychologues, officier de police judiciaire, médecins, juristes, avocats, notaires, pôle emploi interviendront sur le site sous forme de permanence.
- ✓ Chaque pôle orientera les familles vers le ou les professionnels les plus adaptés à leur situation présents sur le site. Créer une chaîne de solidarité permettant une aide personnalisée, rapide et efficace. Regrouper les compétences de tous pour améliorer le parcours des victimes ou familles de victimes.



# POUR PREVENIR LES FEMINICIDES NOUS DEMANDONS

Réponses judiciaires dissuasives  
dès le premier acte de violence

Eloignement immédiat du  
domicile conjugal

Maintien de la victime dans son  
logement

Création d'un tribunal dédié aux  
violences intra- familiales

Pôle d'accueil spécifique dans  
les TJ . Mise en place d'une **filière  
de formation de juge spécialiste  
en violences conjugales.**

Création de cellules de violences  
intra-familiales dans chaque  
gendarmerie ou commissariat  
avec présence permanente  
d'enquêteur. Augmentation des  
effectifs.

**Reconnaissance du suicide forcé  
comme circonstance aggravante  
du harcèlement moral** pour  
l'auteur des violences conjugales

Inscription dans les programmes  
scolaires des notions d'égalité  
filles/garçons ainsi que sur le  
mécanisme de l'emprise et ses  
conséquences.

Sensibilisation des magistrats à  
l'écoute et la parole des victimes.  
Formation sur le mécanisme de  
l'emprise et des violences  
psychologiques.

Création d'un fichier national  
sécurisé où les plaintes des  
femmes victimes de violences  
seront systématiquement  
enregistrées avec une  
meilleure traçabilité des faits.



# NOS MISSIONS EN SOUTIEN AUX FAMILLES

76 FAMILLES DE FÉMINICIDES NOUS FONT CONFIANCE

LA FNVF PROPOSE POUR SES MEMBRES

- ✓ Ecoute téléphonique
- ✓ Diagnostic des difficultés rencontrées par les familles
- ✓ Orientation
- ✓ Conseil sur les procédures par un adjudant de gendarmerie et un enquêteur de la police nationale
- ✓ Mise à disposition d'une juriste et 2 avocats pénalistes
- ✓ Mise en relation avec un psychologue en mémoire traumatique
- ✓ Mise en relation avec le service social le plus proche
- ✓ Démarche auprès des communes
- ✓ Soutien lors des procès
- ✓ Echanges entre les familles
- ✓ Mise en contact avec les médias

# LES PROBLEMATIQUES DES FAMILLES DE FÉMINICIDES

[www.fnvf.org](http://www.fnvf.org)

La perte de leur proche  
Le manque d'accompagnement  
psychologique

Le placement sous scellé du  
domicile de la victime

Le placement des enfants  
par l'aide sociale à l'enfance  
La séparation des fratries

La recherche  
d'un avocat pénaliste  
Le coût des honoraires

L'attente de l'autopsie  
Le délai de remise du corps  
Le déroulement  
de l'instruction judiciaire

Le nettoyage de la scène de  
crime lors de la levée des scellés

L'impossibilité pour la famille de  
disposer du dossier durant  
l'enquête préliminaire

L'attente du procès  
La cour d'assise  
Le verdict

Le combat de la famille  
maternelle pour obtenir la garde  
exclusive des orphelins

Les difficultés de succession  
Le partage des biens avec le  
meurtrier ou sa famille

Le suicide du meurtrier privant la  
famille d'un procès  
L'impossibilité de pouvoir  
rendre justice à la victime

Les problèmes de santé  
Dépression  
Cancer  
Tentative de suicide



# NOS REVENDICATIONS POUR AMELIORER LE DROITS DES FAMILLES

Le Retrait systématique des droits parentaux aux conjoints violents car un père meurtrier est un parent maltraitant.

La suspension pour le conjoint violent des droits de visite et d'hébergement de ses enfants. L'interdiction de visite médiatisée pour les conjoints condamnés.

La Création d'un fichier national sécurisé avec inscription des conjoints déchus de leur droit parentaux. Le droit pour l'enfant de divorcer de son parent maltraitant.

Regroupement systématique des enfants dans le même foyer. La simplification des procédures pour la famille maternelle en vue d'obtenir la garde exclusive de l'enfant.

Le Droit au procès pour les parties civiles en cas de décès de l'auteur des faits (suicide du meurtrier)

Accompagnement psychologique des familles généralisé sur l'ensemble du territoire français

Le nettoyage de la scène de crime avant la remise des clefs aux familles

Obligation systématique par le parquet de prévenir la famille de la victime lors de la levée des scellés judiciaires même si le logement est au nom du conjoint détenu

Amélioration de la succession pour les familles de victime. Versement obligatoire du capital décès de la sécurité sociale aux familles de victimes dès la mise en examen du conjoint violent et non après le procès



# NOS PARTENAIRES POUR LUTTER CONTRE LES FEMINICIDES



Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) - Bretagne



Ministère de la Justice  
Délégation interministérielle à l'aide aux victimes



Cabinet Modernisation et Bonnes pratiques





# LIENS PRESSE

<https://premium.courrier-picard.fr/id150377/article/2020-12-22/une-federation-pour-soutenir-les-familles-des-victimes-de-feminicides>

[HTTPS://WWW.OUEST-FRANCE.FR/BRETAGNE/RENNES-35000/FEMINICIDES-CETTE-BRETONNE-AIDE-LES-FAMILLES-DE-CELLES-QUI-N-ONT-PLUS-DE-VOIX-7117422#ERROR=LOGIN\\_REQUIRED&STATE=BA52C139-80FE-4595-866E-CC61B368C858](https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/feminicides-cette-bretonne-aide-les-familles-de-celles-qui-n-ont-plus-de-voix-7117422#ERROR=LOGIN_REQUIRED&STATE=BA52C139-80FE-4595-866E-CC61B368C858)

<https://www.radio-valois-multien.fr/emissions/podcasts/6321>

<https://www.francebleu.fr/archives/emissions/08h13-l-invite-de-fb-armorique/armorique?p=3>

Sylvaine Grévin intervient Présidente de la Fédération nationale des victimes de féminicides intervient sur France bleu Armorique le 23 mars 2021

<https://c.republicain-lorrain.fr/faits-divers-justice/2021/05/25/feminicide-de-hayange-stephanie-est-la-43e-victime-il-faut-le-rappeler>

<https://www.lavoixdunord.fr/953475/article/2021-03-08/feminicides-un-collectif-au-secours-des-familles-victimes-se-demene-dans-les>

<https://www.titrespresse.com/19344822102/fnvf-feminicide-hayange-stephanie-federation-victime-rappeler-nationale-victimes-feminicides-accompagner-familles>